

La démocratie : un droit, une éducation, un effort

L'avènement tous azimuts de l'Intelligence Artificielle (IA) bouscule les personnes et les sociétés comme également la culture, la recherche et la démocratie, par sa prétention à embrasser tous les domaines de la connaissance.

Je me limite au thème de la démocratie suisse. Certains accueillent l'IA comme un instrument utile à la formation de l'opinion et d'autres comme le moyen de désinformation suprême, mettant État et citoyens sous l'influence, voire sous la domination, de puissants lobbys nationaux et étrangers.

Soyons lucides, rien de neuf ! *La Guerre des Gaules* de Jules César ne fut pas un manuel d'histoire ! Toutefois l'ampleur du phénomène inquiète. La question est donc de savoir comment maintenir une démocratie forte, capable de résister aux lobbys tout en évitant le populisme...

La démocratie

Il importe d'abord de s'entendre sur ce que l'on entend par démocratie. Elle est bien sûr plus que son étymologie ne le laisse entendre. Fondée sur le pouvoir du peuple elle est en même temps fidèle à ce que le peuple a forgé au cours du temps, l'État de droit, avec ses trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire et l'acquis qui les précède. La démocratie suisse – je me limite à ce thème – y a ajouté les précieux référendums et initiatives permettant au peuple d'infléchir, si nécessaire, le résultat des élections en obligeant les autorités à corriger certaines de leurs décisions, voire à introduire dans la Constitution de nouveaux principes. Ce système mérite d'être conservé et protégé de trop nombreux et puissants lobbys. Cette protection s'acquiert principalement par la formation des opinions à partir des arguments des uns et des autres.

Très concrètement deux menaces guettent actuellement la démocratie : la désinformation, portée principalement par des acteurs nationaux et internationaux usant des réseaux sociaux et de l'IA manipulée ainsi que par la mise à l'écart de l'État de droit dans la pensée populaire au profit des bons sentiments et des idéologies.

Que faire ?

Le meilleur remède protégeant la démocratie réside dans l'éducation, donc dans un effort. Certes, les brochures reçues des autorités ou des partis ou encore l'information transmise par de multiples organes de presse, le bouche à oreille, les réunions et les réseaux font que tout est à disposition. Mais, comme nous le savons, ces moyens sont parfois complexes et mettent le citoyen dans la délicate situation de ne plus entièrement comprendre les enjeux. Je discerne une raison

à cet état de fait : notre société néglige peu à peu la tâche de donner aux citoyens non pas l'information mais les moyens de prendre des décisions complexes.

Aussi j'en viens à préconiser d'introduire, non dans le cursus scolaire obligatoire mais dans le cursus des études ou de l'apprentissage une véritable éducation à la citoyenneté, mettant l'accent sur les droits et les devoirs des citoyen-ne-s comme des autres habitant-e-s du pays. Cette éducation ne devrait pas être que purement civique mais faire le tour des thèmes qui concernent les citoyen-ne-s ou habitant-e-s du pays, suisses ou étrangers et qui, souvent, sont l'objet de votations ou l'enjeu d'élections. Il importe que les jeunes étranger-ère-s soient le plus rapidement possible informé-e-s et intégré-e-s en vue de leur naturalisation, s'ils-elles le souhaitent. Cette éducation à la citoyenneté devrait comprendre une véritable éducation civique de base (État de droit, Constitution et Lois, égalité, rôle des religions, système politique, droits politiques, respect des lois...). Mais cela ne serait pas suffisant. Il faudrait aussi y introduire des notions de base concernant le fonctionnement de la société (égalité des droits, système social, AVS-AI, système de santé, LAMAL, droit du bail, mariage et divorce, concubinage, droit du travail, circulation routière, conclusion de contrats, assurances diverses, fiscalité, pour ne citer que certains thèmes).

En effet ils sont justement ceux qui sont l'objet des votations et la connaissance des systèmes permet la prise de décision en connaissance de cause.

La démocratie visera à l'intégration tout en préservant les droits et les devoirs des uns et des autres. Elle est un effort qui suppose une formation et des connaissances. Elle doit permettre la formation des diverses opinions en prenant en compte les diverses opinions et options politiques en connaissance de cause des changements qu'une décision populaire peut engendrer (par exemple, récemment, la 13^e rente AVS ou le service civil).

Un tel programme flirte bien sûr avec l'utopie, prendrait trop de temps sur la formation professionnelle, courrait des risques idéologiques. J'entends bien. Mais le maintien de notre État de droit, de notre paix sociale et de notre démocratie ne justifierait-il pas cet effort à long terme ? Le fonctionnement sain et diversifié de notre État de droit ne mérite-t-il pas qu'on lui consacre une formation de base et donc qu'on prenne soin de lui ?

Jean-Jacques Beljean, Colombier